CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, de la susdite Municipalité,

QU'UNE séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est convoquée, par le soussigné, pour être tenue à l'église, le mardi 24 novembre 2026, à 17 h 00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants à savoir :

1. Ouverture de la séance;
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation;
3. Acceptation de l'ordre du jour;
4. Adoption du Règlement no 965 décrétant une dépense et un emprunt de 658 275 $ pour les honoraires professionnels reliés au projet de construction d'un centre communautaire;
5. Période de questions
6. Levée de la séance

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 16e jour de novembre 2026

Réal Brassard
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 16 novembre 2026, à chacun des endroits suivants, soit : à l'hôtel de ville, à l'église et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16e jour de novembre 2026.

Réal Brassard
Directeur général et greffier-trésorier